AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200070373-20231214-23_ccllb_0211-DE

en date du 19/12/2023 ; REFERENCE ACTE : 23_ccllb_0211



A la date du :

14/12/2023

Plan de financement prévisionnel Rénovation des Ouvrages d'arts

Indiquer dans le tableau ci-dessous, les aides et le financement de votre projet :

Dépenses					Recettes			
Nature de la dépense	Frais Maitrise d'œuvre (Etude, DCE, Reception)	Montant travaux	Total	Préciser en HT ou TTC (en TTC si vous ne récupérez pas la TVA ou si la somme n'est pas soumise à la TVA)	Financements	Montant subventionnable	Taux de l'aide en %	Montant de la contribution attendue
Dépenses Travaux Flée Pont du Dinan (2024)	15 000 €	107 900 €	122 900 €	нт	Programme National Pont Travaux - Cerema	669 360	60%	401 616
Dépenses Travaux Flée Pont de la Chevallerie (2024)	13 000 €	83 040 €	96 040 €	нт	Préfecture DETR	669 360	20%	133 872
Dépenses Travaux Luceau Pont de l'Arche (2025)	9 100 €	117 720 €	126 820 €	нт				0
Dépenses Travaux Luceau Pont Prélembert (2025)	9 000 €	81 810 €	90 810 €	нт				0
Dépenses Travaux Flée Pont de l'Oume (2026)	9 300 €	107 900 €	117 200 €	нт	Total des ressources externes			535 488 €
Dépenses Travaux Jupilles Pont l'Eguillonnière (2026)	8 800 €	106 790 €	115 590 €	нт	Autofinancement (total des besoins - ressources externes)			133 872 €
Total des besoins	669 360 €				Total des ressources			669 360 €

^(*) pour les collectivités locales (ou assimilé), selon l'imputation comptable de la dépense.